

UFR Histoire de l'Art et Archéologie

2020-2021
PRÉSENTATION GÉNÉRALE
SCOLARITÉ ET ADMINISTRATION



Document confidentiel –
ne peut être reproduit ni diffusé
sans l'accord préalable
de Sorbonne Université.

Sommaire

- 1. LIEUX, HORAIRES, INFORMATIONS ET CONTACTS**
- 2. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (IA)**
- 3. L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE (IPWEB)**
- 4. LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**
- 5. FORMULAIRES (DISPENSE D'ASSIDUITÉ ET VALIDATION D'ACQUIS)**
- 6. DIVERS**



1

LIEUX, HORAIRES, INFORMATIONS ET CONTACTS

Lieux, horaires, informations et contacts

Les lieux

Institut d'Art et Archéologie (IAA), 3 rue Michelet 75006 Paris

Le bâtiment a été conçu par l'architecte Paul Bigot entre 1925 et 1928. Il est depuis 1996 classé monument historique. Le **respect des lieux est donc primordial** (pas de graffiti, déchets par terre, interdiction de manger dans les salles de cours etc).

- Le secrétariat pédagogique et l'administration de l'UFR est situé au 2^{ème} étage
- Une bibliothèque est située au rez-de-chaussée
- Le bâtiment étant partagé avec l'université Paris I, les cours de votre formation (Licence) ont lieu :

Amphithéâtre	Chastel	Doucet	Picard	Focillon	Salle 115	Salle Informatique	Fermigier
Sous-sol	2 ^{ème} étage	1 ^{er} étage	4 ^{ème} étage	2 ^{ème} étage	1 ^{er} étage	Sous-sol	1 ^{er} étage

Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), 2 rue Vivienne 75002 Paris

- Pour les séminaires de Master
- Pour les Master Professionnel, une permanence du secrétariat est assurée les mardi et jeudi après-midi

Mesures liées à la situation sanitaire : le **port du masque est obligatoire** sur l'ensemble des sites de la faculté des Lettres (dont l'IAA et l'INHA). Des distributeurs de gel hydroalcoolique et des adaptations de circulation seront mis en place à l'IAA.

Les horaires

Institut d'Art et Archéologie (IAA)

- Le secrétariat vous accueille du **lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h15 à 16h30** (fermeture le mercredi et vendredi après-midi). Pour faire face à la crise sanitaire, l'accueil physique ne sera possible que sur rendez-vous.
- La bibliothèque est ouverte de 9h à 19h (sous réserves de modification)
- Le bâtiment est ouvert à partir du 14 septembre 2020 de 7h45 à 21h sans interruption du lundi au vendredi et de 8h à 12h30 le samedi (8h à 18h avant cette date en semaine)

Les informations

Pour suivre les informations de l'UFR et de l'université, nous vous conseillons de prendre l'habitude de consulter régulièrement :

- Les panneaux d'affichage du 2^{ème} étage
- Le site de la faculté des Lettres <https://lettres.sorbonne-universite.fr>
- L'ENT étudiants sur lequel vous trouverez entre autres : la page de l'UFR avec les actualités et informations récentes, votre messagerie étudiant, vos documents étudiants, la plateforme de cours Moodle... <https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-etudiants/fr/index.html>



The screenshot shows the website interface for Lettres Sorbonne Université. At the top, there are navigation links: MESSAGERIE, ANNUAIRE, PORTAIL DOCUMENTAIRE, MOODLE, and MON DOSSIER. Below this is the main header with the university logo and 'ETUDIANTS' section. A navigation bar includes: Mon UFR, Scolarité, Ressources, Vie étudiante, Orientation - Insertion, Recherche, and Culture et sport.

The main content area features a grid of study programs:

Etudes anglophones	Etudes slaves	IRCOM	Musique et musicologie
Etudes arabes et hébraïques	Géographie et aménagement	Langue française	Philosophie
Etudes germaniques, nordiques et néerlandais	Grec	Latin	Sociologie et informatique pour les sciences humaines
Etudes ibériques et latino-américaines	Histoire	LEA	CELSA
Etudes italiennes	Histoire de l'art et archéologie	Littérature française et comparée	INSPÉ

On the right side, there is a sidebar with 'Histoire de l'art et archéologie' and a list of links: Actualités, Dispenses d'assiduité et validations d'acquis, Licence, Master, Erasmus, Brochures, Examens, Contacts, Handicap, and Message INHA.

Les contacts

Les gestionnaires du secrétariat pédagogiques sont vos **interlocuteurs privilégiés**, avec vos enseignants et les responsables de formation. N'hésitez pas à les contacter en cas de doute ou pour toute demande.

Le Secrétariat de Licence :

► Licence 1 Histoire de l'Art et Archéologie :

Cécile DARFEUILLE : lettres-iaa-licence1@sorbonne-universite.fr

Tél. : 01 53 73 79 91

► Licence 2 Histoire de l'Art et Archéologie :

Alexandrie SALIGOT : lettres-iaa-licence2@sorbonne-universite.fr

Tél. : 01 53 73 71 44

► Licence 3 Archéologie :

Alexandrie SALIGOT : lettres-iaa-licence3ar@sorbonne-universite.fr

► Double licence Archéologie-Géographie :

Alexandrie SALIGOT : Lettres-iaa-doublelicence@sorbonne-universite.fr

► Licence 3 Histoire de l'Art :

Claudia VILLA GUTIERREZ : lettres-iaa-licence3ha@sorbonne-universite.fr

Tél. : 01 53 73 79 81

► Double licence Histoire de l'Art-Droit et HEC :

Claudia VILLA GUTIERREZ : lettres-iaa-doublelicence@sorbonne-universite.fr

Le Secrétariat de Master :

► Master Recherche (Histoire de l'Art et Archéologie), coordination pédagogique :

Marie-Claire PEDE : lettres-iaa-mastermichelet@sorbonne-universite.fr

Tél. : 01 53 73 71 41

► Master 2 Professionnel (Art Contemporain et Expertise du Marché de l'Art) et Préparation aux concours du patrimoine :

Laurence FOURNIER : lettres-iaa-masterpro@sorbonne-universite.fr

Tél IAA : 01 53 73 79 92 (lundi, mardi matin, jeudi matin, vendredi)

Tél INHA : 01 47 03 84 58 (mardi après-midi et jeudi après-midi)

Administration :



► Responsable administrative

Naïma MDOIHOMA : naima.mdoihoma@sorbonne-universite.fr



► Adjointe à la responsable administrative, domaine scolarité

Margaux GELOT : margaux.gelot@sorbonne-universite.fr

Permanence Vie étudiante, Fil Jaune et Fil UFR

Ils vous accompagnent et vous renseignent dans votre vie facultaire et universitaire, ou en cas de difficulté, en complément du secrétariat.

- **La permanence Vie Etudiante** est présente une fois par semaine, dans le bureau à côté de la loge des gardiens à l'entrée du bâtiment de l'IAA.
- **Le Fil Jaune** : 0 805 360 804 (appel gratuit), ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h, pour toute question générale de scolarité (ex: inscription administrative) ou sur la vie universitaire
- **Le Fil UFR** (4 étudiants de l'UFR Histoire de l'Art et Archéologie) : 01.86.52.90.09 de 10h à 17h, pour toute question liée à la scolarité pédagogique (ex : inscription pédagogique) ou des questions liées à l'UFR

2

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (IA)

L'inscription administrative (IA)

Du 25 août au 30 septembre 2020, à distance

- Cette étape est indispensable pour obtenir sa carte étudiant et son certificat de scolarité, puis faire son inscription pédagogique
- Votre inscription administrative est **gérée par le service dédié en scolarité au niveau de la faculté des Lettres**, et non pas de l'UFR Histoire de l'Art et Archéologie <https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/1ere-inscription-tous-niveaux-hors-l1/inscription-administrative>
- En cas de difficultés, veuillez contacter le service dédié en créant un ticket : <http://glpi.scolarite.paris-sorbonne.fr/plugins/formcreator/front/formdisplay.php?id=2>, ou en leur écrivant <https://lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-des-lettres/nous-contacter>
- Vous pouvez également contacter par téléphone
 - » le service des inscriptions pédagogiques 01.40.46.21.60/61/62, du lundi au vendredi de 9h à 16h30
 - » le Fil Jaune 0 805 360 804 (appel gratuit), du lundi au vendredi de 10h à 17h

3

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE (IPWEB)

L'inscription pédagogique (IPweb)

A partir du 7 septembre 2020 (1er semestre) à distance

- Cette étape est **indispensable** pour obtenir votre contrat pédagogique et passer les examens. Elle a lieu 2 fois par an (pour chaque semestre).
- Vous devez **anticiper et choisir vos cours (et groupe de TD et option) pour construire votre emploi du temps à partir des brochures 2020-2021** présentes sur le site et l'ENT étudiant : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-des-lettres/ufr/sciences-humaines-et-sociales/histoire-de-l-art-et-archeologie/brochures> et <https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-etudiants/fr/mon-ufr/histoire-de-l-art-et-archeologie/brochures.html>
- Une fois que vous avez établi votre emploi du temps, vous faites votre inscription pédagogique en suivant le lien suivant <http://ipweb.sorbonne-universite.fr/>
- A l'issue de votre inscription pédagogique sur le web, vérifiez bien votre contrat pédagogique : à chaque cours doit être associé un jour/horaire/salle. Sinon, vous n'êtes peut-être pas inscrit et ne pourrez pas avoir de note ni accéder au rattrapage.

	Licence 1	Licence 2	Licence 3	Double Licence	Master
Début :	7 septembre à partir de 15h	8 septembre à partir de 10h	9 septembre à partir de 10h	7 septembre à partir de 10h	10 septembre à partir de 10h
Fin :	28 septembre à 12h				5 octobre à 12h

4

LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances

- Les modalités de contrôle de connaissances détaillent les règles applicables, pour l'ensemble des diplômes de l'université, en matière d'examen et de calcul des résultats.

Pour la faculté des Lettres : <https://www.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-07/MCC-2020-2021-lettres.pdf>

- Les modalités de contrôle de connaissances de l'UFR vous seront communiquées prochainement. Elles précisent les modes d'évaluations par niveau et semestre en Licence.

Lexique des notions liées aux formations universitaires :

- Unités d'Enseignements (UE) : des groupements d'enseignements parfois au choix, qui permettent d'obtenir des crédits ECTS
- ECTS : chaque semestre en compte 30 répartis dans les UE, et chaque année universitaire 60
- Eléments Constitutifs (EC) : dans les UE, ce sont les enseignements
- Enseignement d'ouverture : des options, qui sont à choisir en dehors de l'UFR et **gérées par la structure (autre UFR ou SIAL) qui dispense cette option**. Il faut contacter la structure en cas de question ou problème (et non le secrétariat de l'IAA).

Les modes d'évaluations en Licence :

- **Contrôle Continu Intégral (CCI)** : il est composé d'épreuves réparties au cours du semestre. L'évaluation repose sur plusieurs épreuves (écrites ou orales) ou travaux donnant lieu à au moins deux notes par matière, Il n'y a ni examen final lors de la session initiale (janvier et mai), ni rattrapage lors de la session de fin juin.
- **Contrôle Mixte (CM)** : il est composé d'épreuves qui ont lieu au cours du semestre (dans le cadre des cours ou des TD) et d'un examen qui se déroule durant la session initiale (janvier et mai). Les matières évaluées font l'objet d'un rattrapage à l'oral (session de rattrapage fin juin)
- **Contrôle Terminal (CT)** : une seule épreuve par matière ou groupe de matières a lieu à l'issue du semestre durant la session initiale (janvier et mai). Il y a un rattrapage à l'oral (session de rattrapage fin juin)

Les modalités de contrôle des connaissances

CALENDRIER FACULTAIRE 2020-2021
hors écoles Internes Celta et INSPÉ
adapté en conseil de la Faculté des Lettres le 15/09/20, en CT le 29/06/20 et en CPVU-C4 le 7/07/20

1^{er} semestre : du 14 septembre 2020 au 13 janvier 2021 inclus / **2nd semestre** : du 25 janvier au 29 juin 2021 inclus
Fin d'année universitaire : le 30 septembre 2021 (stages non crédités d'ECTS des cursus Licence, Master 1 et Master 2 R)
ou le 15 décembre 2021 (stages ordonnés d'ECTS des cursus Master 2 P)

2020												2021											
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AUGUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN		
1 M	2 V	3 S	4 M	5 M	6 J	7 S	8 M	9 M	10 J	11 V	12 S	13 M	14 V	15 S	16 M	17 M	18 J	19 S	20 M	21 M	22 J	23 V	
14 S	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	31 M	1 J	2 V	3 S	4 M	5 M	
8 M	9 M	10 J	11 V	12 S	13 M	14 V	15 S	16 M	17 M	18 J	19 S	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	
11 V	12 S	13 M	14 V	15 S	16 M	17 M	18 J	19 S	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	31 M	1 J	2 V	
18 M	19 M	20 J	21 V	22 S	23 M	24 M	25 J	26 V	27 S	28 M	29 M	30 J	31 V	1 S	2 M	3 M	4 J	5 V	6 S	7 M	8 M	9 J	
25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	31 M	1 J	2 V	3 S	4 M	5 M	6 J	7 V	8 S	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 M	15 M	16 J	
2 M	3 M	4 J	5 V	6 S	7 M	8 M	9 J	10 V	11 S	12 M	13 M	14 V	15 S	16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 M	22 M	23 J	24 V	
9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 M	30 M	31 J	
16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 M	27 M	28 J	29 V	30 S	31 M	1 M	2 J	3 V	4 S	5 M	6 M	7 J	
23 M	24 M	25 J	26 V	27 S	28 M	29 M	30 J	31 V	1 S	2 M	3 M	4 J	5 V	6 S	7 M	8 M	9 J	10 V	11 S	12 M	13 M	14 V	
30 M	31 M	1 J	2 V	3 S	4 M	5 M	6 J	7 V	8 S	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 M	20 M	21 J	
6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 M	12 M	13 J	14 V	15 S	16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 M	27 M	28 J	
13 M	14 M	15 J	16 V	17 S	18 M	19 M	20 J	21 V	22 S	23 M	24 M	25 J	26 V	27 S	28 M	29 M	30 J	31 V	1 S	2 M	3 M	4 J	
20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	31 M	1 J	2 V	3 S	4 M	5 M	6 J	7 V	8 S	9 M	10 M	11 J	
27 M	28 M	29 J	30 V	31 S	1 M	2 M	3 J	4 V	5 S	6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 M	12 M	13 J	14 V	15 S	16 M	17 M	18 J	
4 M	5 M	6 J	7 V	8 S	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 M	25 M	26 J	
11 M	12 M	13 J	14 V	15 S	16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 M	27 M	28 J	29 V	30 S	31 M	1 M	2 J	
18 M	19 M	20 J	21 V	22 S	23 M	24 M	25 J	26 V	27 S	28 M	29 M	30 J	31 V	1 S	2 M	3 M	4 J	5 V	6 S	7 M	8 M	9 J	
25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	31 M	1 J	2 V	3 S	4 M	5 M	6 J	7 V	8 S	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 M	15 M	16 J	
1 M	2 V	3 S	4 M	5 M	6 J	7 V	8 S	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	
8 M	9 M	10 J	11 V	12 S	13 M	14 V	15 S	16 M	17 M	18 J	19 S	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	
15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 M	31 M	1 J	2 V	3 S	4 M	5 M	6 J	
22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 S	1 M	2 M	3 J	4 V	5 S	6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 M	12 M	13 J	
29 M	30 M	31 J	1 V	2 S	3 M	4 M	5 J	6 V	7 S	8 M	9 M	10 J	11 V	12 S	13 M	14 M	15 J	16 V	17 S	18 M	19 M	20 J	
5 M	6 M	7 J	8 V	9 S	10 M	11 M	12 J	13 V	14 S	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 M	26 M	27 J	
12 M	13 M	14 J	15 V	16 S	17 M	18 M	19 J	20 V	21 S	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 M	28 M	29 J	30 V	31 S	1 M	2 J	3 V	
19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 M	30 M	31 J	1 V	2 S	3 M	4 M	5 J	6 V	7 S	8 M	9 M	10 J	
26 M	27 M	28 J	29 V	30 S	31 M	1 M	2 J	3 V	4 S	5 M	6 M	7 J	8 V	9 S	10 M	11 M	12 J	13 V	14 S	15 M	16 M	17 J	
2 M	3 M	4 J	5 V	6 S	7 M	8 M	9 J	10 V	11 S	12 M	13 M	14 V	15 S	16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 M	22 M	23 J	24 V	
9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 M	30 M	31 J	
16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 M	27 M	28 J	29 V	30 S	31 M	1 M	2 J	3 V	4 S	5 M	6 M	7 J	
23 M	24 M	25 J	26 V	27 S	28 M	29 M	30 J	31 V	1 S	2 M	3 M	4 J	5 V	6 S	7 M	8 M	9 J	10 V	11 S	12 M	13 M	14 V	
30 M	31 M	1 J	2 V	3 S	4 M	5 M	6 J	7 V	8 S	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 M	20 M	21 J	

2020

- Dimanches et jours fériés
- Vacances universitaires
- Période de cours

2021

- Fin d'année universitaire 2020-2021
- Fin d'année universitaire 2021-2022
- Stages L, M1 et M2 R
- Stages L, M1 et M2 P

2021

- Période sans cours et examens
- Période de révision binationale
- Examens : session de rattrapage (J&R)
- Examen : session de rattrapage (J&R)
- Stages de Master (R compris dérogatoire)
- Stages de Master (P compris dérogatoire)
- Publication des résultats (Licence / Master)

Déroulement de l'année universitaire :

Le calendrier de l'année universitaire 2020-2021 est divisé en 2 semestres de 13 semaines chacun, avec une semaine de révision (sans examen sauf pour le contrôle continu).

- Le 1^{er} semestre : du 14 septembre au 13 janvier 2021 inclus
- Le 2^{ème} semestre : du 25 janvier au 29 juin 2021 inclus
- Les examens (session 1) : du 4 au 13 janvier 2021 inclus (1^{er} semestre) et du 17 au 27 mai 2021 (2^{ème} semestre)
- Les rattrapages (session 2) : du 23 au 29 juin 2021

Votre présence est obligatoire aux cours magistraux (CM) et TD ; 3 absences injustifiées peuvent être sanctionnées par un 0 automatique.

Vous devez être disponible pendant l'intégralité des périodes d'examens.

5

FORMULAIRE DE DISPENSE D'ASSIDUITÉ ET
VALIDATION D'ACQUIS (VAC)

Formulaire de demande

La dispense d'assiduité

- Sur la page de l'UFR via l'ENT étudiant : <https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-etudiants/fr/mon-ufr/histoire-de-l-art-et-archeologie/actualites/dispenses-d-assiuite-et-validations-d-acquis.html>
- Sous certaines conditions, il faut donc joindre les justificatifs demandés
- L'UFR n'accorde pas de dispense totale, mais uniquement pour les matières évaluées en Contrôle Mixte, et la dispense ne vaut que pour les TD.
- Pour les étudiants en dispense d'assiduité, l'UFR organise généralement des épreuves orales.

La validation d'acquis (VAC)

- Sur la page de l'UFR via l'ENT étudiant : <https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-etudiants/fr/mon-ufr/histoire-de-l-art-et-archeologie/actualites/dispenses-d-assiuite-et-validations-d-acquis.html>
- La demande sera étudiée par la Direction de l'UFR

Pour ces deux demandes, il faut impérativement transmettre le formulaire et les justificatifs au secrétariat de l'UFR pour chaque semestre avant les dates limites suivantes :

- 1er semestre : **vendredi 16 octobre 2020**
- 2ème semestre : **vendredi 26 février 2021**

6

DIVERS

Se restaurer

- Le bâtiment étant classé monument historique, il est interdit de boire et manger dans les salles
- Le CROUS de Paris propose des restaurants universitaires, le plus près étant Bullier : <https://www.crous-paris.fr/restauration/les-lieux-de-restauration>
- Un point de vente Club Croqueur est présent dans le hall à côté de l'amphithéâtre, ainsi que des distributeurs automatiques

Les stages

- Les stages peuvent être optionnels ou obligatoires
- En règle générale, ils ne doivent pas être effectués au détriment de la présence en cours
- Le service dédié de la faculté éditera votre convention : elle doit être signée par tous les parties (organisme d'accueil, étudiant, enseignant référent et UFR) et retransmise au service impérativement avant le début du stage
- Contacter le bureau des stages : <https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-etudiants/fr/orientation-insertion/contacts.html> ou lettres-conventionsstages@sorbonne-universite.fr

La bourse

- Si vous êtes boursier(e), le CROUS effectuera des contrôles d'assiduité une fois par semestre (attestation à faire signer par vos enseignants), et un contrôle des résultats : une absence injustifiée peut entraîner une suspension de bourse.

Référents UFR (Handicap et mission Égalité et lutte contre les discriminations)

- Si vous êtes en situation de handicap ou vous avez des troubles de santé, il faut vous présenter au service dédié de la faculté des Lettres puis prendre rendez-vous pour une visite médicale universitaire <https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-etudiants/fr/vie-etudiante/sante-handicap/handicap.html>
- Des aménagements peuvent vous être proposés : il faudra alors prévenir le secrétariat et vos enseignants
- Le référent Handicap pour l'UFR est Mme Françoise MONFRIN (francoise.monfrin@orange.fr)
- Le référent Égalité et lutte contre les discriminations pour l'UFR est Mme Valérie MAVRIDORAKIS (valerie.mavridorakis@sorbonne-universite.fr)

MERCI ET BONNE RENTRÉE

